

Recyclage. Quand les vieux bateaux finissent en combustible

À Brest, les Recycleurs bretons ont passé un accord avec Nautisme en Bretagne pour recycler les vieux bateaux. Ils deviennent du combustible solide de récupération pour les fours des cimenteries.



Ronan Colin, des Recycleurs bretons. Dans le bol, du combustible solide de récupération.

Reportage

À deux pas de la piste de l'aéroport de Brest-Bretagne, l'imposant bâtiment du centre de tri haute performance avale sa ration quotidienne de déchets. Une noria de camions bennes apporte déchets de chantiers du bâtiment, ferraille, papier et carton. Chaque jour, l'usine traite 180 tonnes de déchets divers.

« 30 % sont valorisés, 30 % deviennent du combustible solide de récupération et 30 % sont enfouis, explique Jean-Michel Abiven, directeur du centre. Auparavant, 70 % des déchets étaient enfouis. »

5 000 bateaux à recycler

La valorisation concerne les bois qui ont été peints ou vernis, la catégorie appelée bois B . Il est interdit de les brûler, en raison des émissions toxiques que produit la combustion. **« Le bois B est recyclé chez les fabricants de panneaux d'aggloméré, à raison de 200 m³ par jour. »** Le bois non-traité, 80 m³, est destiné aux chaufferies. De l'usine ressortent aussi 300 à 400 tonnes de carton chaque mois, qui redeviendra carton.

Unique centre de tri haute performance de Bretagne, et premier jusqu'il y a peu en France, l'usine produit 50 à 60 tonnes de combustible solide de récupération (CSR) par jour. Un combustible composé de particules de bois, de papier, de plastiques et de tissus.

Les plus gros utilisateurs de CSR sont les fabricants de ciment qui le brûlent pour alimenter leurs fours. Et les cimentiers ont le sourire. « **Le CSR est considéré non comme un combustible mais comme un déchet. Donc, il ne peut être vendu. Nous le livrons gratuitement aux cimenteries.** »

Les Recycleurs bretons et la filière espèrent que le CSR sera bientôt considéré comme un vrai combustible. « **En Allemagne, la tonne de CSR est vendue 50 €. Ils en sont à 5 % de déchets enfouis quand en France on en est en moyenne à 60 %** », constate Ronan Colin, responsable des bateaux de plaisance hors d'usage chez les Recycleurs bretons.